

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 29

Artikel: Le feuilleton : fumée : [suite]
Autor: Dumur, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES RÉGIMENTS SUISSES

NOUS lisons dans les *Souvenirs d'un ancien soldat suisse qui a servi en France sous l'ancien code pénal* :

Au mois de décembre 1823, je fis connaître à un recruteur mon goût pour le service militaire. Ce recruteur m'ayant fait la plus belle peinture du régiment Bleuler, je lui dis : « Mais on y donne la bastonnade ? » — Pas du tout, me répondit-il, les Suisses ne donnent pas de coups de bâton; il arrive très rarement que l'on bâtonne des vauriens.

Ces mots ne m'effrayèrent pas.

Après qu'il m'eût promis de me recommander comme voltigeur, je souscrivis sans hésiter la capitulation pour quatre ans. Bientôt je reconnus toute mon étourderie et la fausseté des paroles de l'enrôleur. Déjà dans les premiers jours qui suivirent mon arrivée, quatre individus furent bâtonnés de main de maître, en présence de tout le régiment, sans qu'aucun eût commis la moindre infidélité. Le grenadier Walder reçut cent coups de bâton, le grenadier Schmidlin cinquante, tous deux pour avoir pris part à une querelle; le musicien Zwiki cinquante, pour avoir raisonné, et le voltigeur Weber vingt-cinq, pour être allé chercher du vin dans une rue déjandue.

— Ce sont là des actes arbitraires du chef, murmurai-je doucement à l'oreille de mon voisin; punir d'une manière aussi déshonorante des Suisses libres, des républicains !

— Point du tout, me répondit-il; cette punition est indiquée dans le Code pénal de la Confédération, car on pense que la discipline fleurit mieux sous le bâton du corporal.

Sans m'expliquer plus longuement sur l'inconvenance et l'infamie d'un pareil traitement, je fis seulement observer que depuis 1815 on ne donnait plus la bastonnade en Prusse, et qu'en France cent mille soldats n'ont jamais connus les coups de bâton.

Jean MARTIN

Anc. fusilier, comp. Fréd. Dumelin.

LE FEUILLETON



* FUMÉE *

XV

— Un matin, reprit le père Legrand, j'étais dans mon fauteuil, entouré de tout ce qui peut rendre la vie agréable. La jeune Marguerite m'avait apporté mon déjeuner et je le savourais sans arrière-pensée, lorsque j'entendis quelques mots qui me firent prêter l'oreille. Mme Dumarel et sa fille parlaient ensemble dans la chambre voisine :

— Marguerite, ma chérie, ta robe est bien fanée, disait la veuve, il t'en faudrait absolument une autre pour le dimanche.

— Mais je ne sais pas trop, répondit Marguerite, je crois que tu te trompes, celle-ci peut bien faire jusqu'au bout de la saison. Si tu veux, je pourrai la retourner, elle sera comme neuve, regarde.

Mme Dumarel soupira.

— Tu sais, maman, que demain nous aurons le compte du boucher, celui de la boulangerie ne tardera pas à le suivre... Laisse-moi faire à ma tête.

— Tu es une bonne fille, reprit Mme Dumarel.

Marguerite embrassa sa mère et je n'entendis plus rien. Oh ! combien je me sentis malheureux ! Quart d'heure après, j'étais devant ma bienfaitrice; j'avais sur le dos mon vieux sac militaire, conservé comme un souvenir. Je tenais aussi mon bâton.

— Chère dame Dumarel... m'écriai-je.

Je n'en pus dire davantage; les larmes m'étouffaient et je pleurais comme un enfant. Sans y rien comprendre, l'inestimable veuve cherchait à me consoler et sa fille me considérait d'un air tout triste.

— Mais qu'y a-t-il donc, me demandaient-elles, pourquoi ces pleurs... et ce sac ?

— Ah ! madame, que ne suis-je mort ! J'ai entendu votre conversation de tout à l'heure au sujet de la robe de mademoiselle; je sais que vous n'êtes pas riche, je sais que pendant quatre ans je vous ai été à charge, je sais que j'ai mangé le pain qui revenait à la veuve et à l'orpheline... je pars, je pars; mieux vaut la mendicité !

Mme Dumarel m'avait doucement fait asseoir. Elle m'enleva mon sac, mit mon bâton de côté, et me regarda d'un air indéfinissable :

— Vous ne m'aimez donc plus ? vous voulez abandonner votre Marguerite ? Ah ! monsieur Legrand, je n'aurais pas attendu cela de vous ! N'êtes-vous pas le « père » Legrand ?

Elle poussa sa fille dans mes bras et me tendit la main.

Depuis ce jour, nous sommes plus unis que jamais. Mme Dumarel me fermait les yeux et Marguerite viendrait certainement visiter quelques fois ma tombe.

XVI

Rien qu'à la voir, j'avais conclu que Marguerite devait réunir en sa personne les plus aimables qualités; mais à présent que je le savais de source certaine, mon amour augmentait. Je n'aurais pas cru que cela fût possible.

Je pris mon chapeau. La seule idée qui me préoccupait était de me rapprocher de Marguerite. J'arrivai à la maison du juge de paix. Je montai. Une porte s'ouvrit tout au haut de la rampe supérieure. Je voulus fuir, mais déjà il n'était plus temps : je me trouvai face à face avec Mme Dumarel et sa fille, qui toutes deux sortaient. Il fallait motiver ma présence. Je m'avançai hardiment, je saluai et m'étant arrêté à la porte de M. Plombin, j'ébranlai la sonnette. Les deux dames avaient disparu; mais la petite servante, beaucoup plus alerte que la grosse Fanchon de la cure, était là avec son tablier blanc.

— Monsieur Plombin est-il à la maison ?

— Je vais voir.

J'eus un moment d'espérance : il sera sorti, me dis-je, je suis sauvé.

La petite servante revint avec son tablier blanc.

— Monsieur y est, et si monsieur veut prendre la peine d'entrer, monsieur trouvera monsieur dans son bureau.

Aïe ! j'étais pris. Je franchis la porte qu'on ouvrait devant moi et, pour gagner du temps, je fis deux ou trois révérences dans toutes les règles de l'art. Le juge leva le nez de dessus ses écritures.

— Monsieur, commençai-je... J'en restai là. J'eus un moment l'idée d'appeler à mon secours le récit d'une batterie fictive : j'aurais été rossé par trois gendarmes ivres, je venais déposer ma plainte. Je n'en fis rien, craignant les conséquences. J'allais donc demeurer coi, lorsque le gros matou jaune sautant sur une chaise fit entendre un miaulement de mau-vaise humeur. Bon matou jaune ! La présence d'esprit me revint, et je me hâtai de poursuivre :

— Si j'ai pris la liberté de venir vous rendre mes devoirs, quoique ne vous connaissant que de nom, c'est que j'ai été poussé par mes goûts les plus chers. Vous êtes grand amateur de chats, on me l'a dit. Dès lors, je n'ai pu résister à l'envie de vous voir; je voulais vous parler, vous entendre sur le sujet qui m'intéresse. Vous avez là, à ce que je vois, de bien beaux exemplaires.

Et je caressais le gros matou jaune, et je m'approchais de la corbeille ronde, remplie de foin, contenant deux nouveaux-nés, et je flattais de la voix la chatte rayée qui s'apprêtait à défendre sa progéniture. Je reçus un coup de griffe.

— Aimables animaux, dis-je d'un air pénétré.

— Oui, bien aimables, répéta mon interlocuteur en plaçant sur mes genoux la corbeille ronde et les deux petits, le tout pas aussi propre que je l'eusse désiré. Du reste, ajouta-t-il, vous ne voyez là qu'une faible partie de ma famille : j'aurai l'honneur de vous présenter le reste tout à l'heure. Il ouvrit une porte :

— Louise !

La petite servante apparut dans le vestibule.

— Monsieur ?

— Va me chercher, là-haut, dans la petite chambre, Adèle et Véronique. Si tu trouves Alphonse dans la montée, prends-le aussi avec toi.

Louise obéit, mais à peine avait-elle disparu que maître Plombin la rappela :

— Louise !

— Monsieur ?

— Surtout prends garde de ne pas laisser sortir le tigré de Genève, il n'est pas encore habitué à la maison.

Cela dit, le juge fit sauter le matou jaune par dessus une canne, le fit tenir sur ses jambes de derrière avec une règle en guise de fusil; il lui fit donner la patte, montrer les griffes, fermer l'œil droit, baisser l'oreille gauche. A chaque nouvel exercice, j'avais bien soin de m'extasier :

— Quelle adresse ! quelle intelligence ! quelle grâce !... Pas possible !

Et M. Plombin de renouveler l'expérience en ajoutant d'un air satisfait :

— C'est mon Benjamin. Le pelage n'est pas beau, mais pour la vivacité il n'a pas son pareil.

— Vous devez sans doute, monsieur, dis-je au juge de paix, obtenir parfois de curieux croisements, si j'en juge d'après ce qui m'est arrivé à Lausanne, lorsque je faisais des élèves : j'ai vu naître un chat qui n'avait d'angora que la tête et une patte; sur tout le reste du corps le poil était aussi court que poil de chat peut l'être. Une autre fois, si je ne l'avais vu, je ne pourrais le croire, j'eus un petit tout noir; sur le dos seulement, au beau milieu, se trouvait très bien marqué un cœur et qui plus est un cœur transpercé.

— Vraiment ?

— Oui, monsieur, la flèche y était, le bois, les penes et le reste.

Le juge de paix n'en revenait pas. Ce fut bien pis encore lorsque je lui eus parlé d'un chat tricolore de sexe masculin, dont j'avais fait cadeau à l'un de mes amis. Maître Plombin sauta de son fauteuil :

— Un mâle ? s'écria-t-il transporté, un mâle ?

— Un mâle, répétais-je plein d'assurance.

— Tricolore ?

— Comme vous dites.

— Monsieur Gustave, je vous demande bien pardon, mais je ne puis y croire avant de l'avoir vu.

— Vous croirez bientôt. Si mon ami possède toujours le chat qu'il tient de moi, je me fais fort de vous le procurer.

Je vis le moment où M. Plombin allait me sauter au cou. Je me reculai prudemment. Bientôt nous parlâmes d'autre chose. Je dus dire où j'avais été les dernières années, quelles branches j'avais étudiées en Allemagne, si je comptais rester dans notre ville. Lorsque le juge de paix apprît ce qui en était :

— Mais monsieur, me dit-il, vous connaissez plus ou moins les langues anciennes, si vous concouriez pour la place de maître de latin et de grec dans notre collège ? Elle va être vacante, comme vous le savez probablement. Présentez-vous, présentez-vous. Je suis de la commission chargée de faire l'examen, si je puis vous être utile, ce me sera un bien grand plaisir.

M. Plombin me reconduisit jusque sur le palier. Quoiqu'il eût déclaré ne point être convaincu de ce que je lui avais dit du chat tricolore, je vis bien que c'était au chat tricolore qu'il faisait la cour :

— N'oubliez pas votre promesse. Ecrivez sans retard à votre ami; vous savez....

(A suivre.)

Benjamin DUMUR.

Nota bene. — Le feuilleton « Fumée » prendra fin le 31 juillet.

Royal Biograph. — Cette semaine, un grand film d'aventures modernes, « L'Exotique », œuvre dramatique de grande envergure, avec Miss Gail Kane dans le rôle principal. Puis l'Explosion et la Prison ardente, deux nouveaux épisodes de « L'Avion fantôme ». Enfin « Charlot pédale ». Chaque spectacle comporte un film artistique de choix.

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39

Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.

Du Vendredi 16 au Jeudi 22 juillet 1920.

Dimanche 18 juillet : MATINÉE à 3 heures. 97

Programme du meilleur goût :

L'EXOTIQUE

*Grand drame moderne réaliste en 4 actes avec

Miss Gail KANNE.

Immense succès ! Immense succès !

L'AVION FANTÔME

Captivant ciné-roman d'aventures en 12 épisodes.

5me épisode :

6me épisode :

L'Explosion en mer ! La Prison ardente !

Charlot pédale !

Succès de fou-rire.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 162 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.